

PARTICIPATION DU PUBLIC, DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : ÉTAT DES SAVOIRS ET CHANTIERS DE RECHERCHE EN SHS

Premier Congrès du GIS *Participation du public, décision, démocratie participative*



18-21 octobre 2011

École des Hautes études en sciences sociales
EHESS - 105, boulevard Raspail, Paris 6^{ème}

APPEL À COMMUNICATIONS

LES EFFETS DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC AUX PROCESSUS DÉCISIONNELS

Journée d'étude du vendredi 21 octobre 2011

Le [*GIS Participation du public, décision, démocratie participative*](#), constitué en novembre 2009, organise les 19, 20 et 21 octobre 2011 son premier Congrès. Il s'agira d'un congrès international interdisciplinaire, intitulé [*Participation du public, démocratie participative : état des savoirs et chantiers de recherche en sciences humaines et sociales*](#). Deux journées, autour de conférenciers invités, seront consacrées à l'établissement pluridisciplinaire d'une cartographie des mondes dispersés de la recherche sur la participation et la démocratie participative. Une journée d'étude, qui fait l'objet de cet appel à communications, sera consacrée à la question transversale des effets de la participation du public aux processus décisionnels. Le Congrès comprend également une journée doctorale, mardi 18 octobre 2011, la seconde organisée par le GIS, après celles ayant marqué la création du Groupement, les 26 et 27 novembre 2009 à l'ENS-LSH, à Lyon. Le Congrès se propose ainsi de mobiliser la communauté des chercheurs francophones en sciences humaines et sociales autour de la discussion collective de l'agenda des recherches sur la participation et la démocratie participative.

Faire le point sur l'évolution des approches de la question des effets de la participation

La journée d'étude consacrée aux « Effets de la participation du public aux processus décisionnels » part du constat maintenant largement établi d'une prolifération des dispositifs de démocratie participative. L'appel à la participation prend des formes très diverses dans de multiples domaines de la vie sociale. Les dispositifs mis en place sont hétérogènes tant dans les valeurs qui les sous-tendent que dans leurs objectifs (modalité de gouvernement de l'action publique, contrôle social, expression de la critique, élaboration des décisions, etc.), leurs formes et leur degré d'institutionnalisation, leur insertion dans l'action collective. Cette prolifération suscite de nombreuses recherches visant à répertorier, classer voire labelliser les pratiques et les effets des dispositifs délibératifs et participatifs. La détermination de ces effets est également l'un des principaux ressorts critiques des acteurs de la démocratie participative. De multiples propositions de critères de description, de classification et d'évaluation ont été faites.

Mais il faut noter une évolution des questionnements de recherche. Après plus d'une décennie de travaux s'attachant prioritairement au *design* et au fonctionnement des dispositifs, les approches idéalistes ou cyniques ont laissé place à des études analysant avec davantage de précision les effets des instruments participatifs sur les participants individuels et collectifs, sur l'action publique ainsi que sur le renouvellement des modes de légitimation politique. Aujourd'hui, de nouveaux courants de recherche se font jour en matière d'étude des effets de la participation. Très schématiquement, on peut repérer trois vagues des recherches :

- 1^{ère} vague : Les recherches sont marquées par leur positionnement normatif inspiré des théories délibératives d'Habermas, et suscitent la critique d'être trop idéalistes. Ces travaux ont néanmoins contribué à étayer et à diffuser les thématiques de la transparence, de l'argumentation et de l'égalité des droits de communication (principes affirmés, par exemple, par la Commission nationale du débat public dès sa création).
- 2^{ème} vague : La multiplication des recherches de terrain dans des domaines très divers — urbanisme et aménagement ; environnement ; rapports science-société ; santé ; etc. — permet une description précise du fonctionnement d'une grande variété de dispositifs participatifs, des échanges qu'ils permettent et l'exploration de ce qu'ils produisent. En centrant l'analyse sur le dispositif lui-même, l'enquête vise alors à appréhender son déroulement et ses incidences sur les acteurs et les problèmes soumis à la délibération. Ces travaux ont permis une compréhension fine des conditions de l'échange dans des situations d'asymétrie des savoirs et des compétences, et proposé de premières modélisations du *design* des dispositifs et des conditions de leur conduite juste (*fairness*). Ces recherches ont également proposé des critères d'évaluation du fonctionnement des dispositifs : critères de légitimité et critères procéduraux de mise en œuvre, notamment.
- 3^{ème} vague : De nouveaux courants de recherche s'intéressent désormais à la portée de la participation, et non seulement à ses conséquences immédiates sur la décision, afin de dépasser une vision trop linéaire de cette dernière. Il s'agit notamment d'enchâsser les dispositifs participatifs dans les processus plus larges de fabrique de l'action publique et dans les transformations contemporaines des représentations et pratiques politiques. La participation devient alors une entrée féconde pour analyser les transformations plus générales de l'action collective.

Renouveler l'analyse des effets de la participation

La journée d'étude entend notamment alimenter ce renouvellement de perspective. Différentes recherches récentes, à commencer par l'[Atelier du GIS](#) sur « la fabrique participative de l'action publique », ont amplement prouvé la fécondité d'un décentrement du regard par rapport aux analyses appréhendant les effets de la participation à partir du seul fonctionnement des dispositifs. Ces nouvelles approches inscrivent l'analyse des effets de la participation dans l'ensemble des processus décisionnels, sans présupposer la prééminence des dispositifs participatifs ou délibératifs sur d'autres modes d'action collective. De telles approches permettent ainsi de reconsidérer l'influence des arènes participatives et délibératives, et donc le discours de leurs promoteurs, voire de mettre en lumière des effets inattendus au regard des objectifs initialement affichés, notamment sur les réseaux d'acteurs, les territoires de la participation ou l'émergence de problèmes publics sur des scènes multiples.

Il va de soi qu'un tel élargissement de l'approche ne peut en aucun cas faire l'économie d'une étude approfondie des situations et des dispositifs eux-mêmes, ne serait-ce que pour

comprendre comment, dans chaque expérience concrète de participation et de délibération, les principes mis en avant, tant par les théories de la démocratie que par les participants, sont mis en jeu et débattus, leurs effets attendus soumis à vérification et leurs conséquences évaluées. Il s'agit bien d'approfondir l'inventaire des utilités de la participation, de la manière la plus ouverte.

Au-delà, des travaux récents, notamment d'histoire de la démocratie participative, tendent à revaloriser le rôle de la participation comme activité coopérative orientée vers la résolution d'un problème tout autant que comme activité conflictuelle visant la décision. Ces approches invitent alors à être attentifs à d'autres types d'effets : la multiplicité des échelles de construction des problèmes publics, l'éducation des citoyens et la fabrication de conduites politiques conformes à certaines conceptions de la démocratie, les processus de capacitation ou d'*empowerment*, la fabrication de savoirs et de savoir-faire pour l'action collective, les transformations du sens commun, etc.

Cette nouvelle perspective invite enfin, pour penser les effets de la participation, à passer de l'étude des dispositifs à l'analyse des usages et des acteurs qui s'approprient l'offre de participation, ou qui y opposent des formes de résistance, ou qui combinent diverses pratiques, dans et hors les dispositifs institués. Il s'agit alors d'avancer dans l'identification des acteurs et des groupes, des milieux, des réseaux, des coalitions pour lesquels la participation est un instrument de l'action collective, mais un instrument parmi d'autres dans un répertoire élargi, et dans la compréhension de leurs pratiques, de leurs modalités diversifiées d'engagement à différentes échelles territoriales.

L'ambition du Congrès est donc de s'interroger à nouveaux frais sur les manières de saisir les effets de la participation, qu'ils éloignent les citoyens ou les acteurs collectifs de l'offre institutionnelle, ou favorisent leur engagement civique. Pour l'organisation des réponses à cet appel à communications, le [Conseil scientifique](#) propose de distinguer plusieurs niveaux d'appréhension des effets attendus ou inattendus de la participation. Leur articulation est toujours en jeu, en situation, mais leur distinction analytique est heuristique :

- *des effets individuels sur les participants*, qui permettent de s'interroger notamment sur les processus de politisation, les compétences politiques et les savoirs d'usage des citoyens ordinaires. Les transformations contemporaines des pratiques démocratiques invitent à dépasser le paradigme de l'opinion informée et à analyser l'écologie des publics et les processus de construction d'une compétence citoyenne élargie. La notion même de « compétence citoyenne » pourra faire l'objet de réflexions ;
- *des effets sur les mobilisations et les mouvements sociaux*, qui permettent de s'interroger notamment sur les transformations contemporaines de l'espace public, les remaniements des répertoires de l'action collective aux différentes échelles territoriales, du local au mondial, la politisation (ou la dépolitisation) des pratiques des acteurs sociaux et des formes d'engagement civique. Les arguments opposés et les pratiques mises en œuvre pour se saisir des enjeux en dehors des procédures participatives instaurées pour les traiter, la structuration des logiques d'apprentissage organisationnel, les formats de publicisation des mobilisations et le rapport aux médias de masse, etc., pourront être étudiés ;
- *des effets sur l'action publique*, qui permettent de s'interroger sur sa « fabrique participative » et sur les capacités de mise en participation du social des différents niveaux de gouvernement. Dans la lignée de la problématique de l'[Atelier du GIS](#), il

convient de s'interroger sur le rôle des arènes participatives, d'une part sur la politisation des problèmes publics, et d'autre part sur les technologies de gouvernement, les pratiques des administrations et des acteurs politiques. L'Atelier préconisait également la comparaison entre secteurs d'action publique pour analyser leurs capacités différenciées à produire une offre de participation et pour comprendre comment des pans entiers se soustraient ou s'adonnent à ce nouveau régime de gouvernementalité.

- *des effets structuraux (macro ou à long terme) sur le système politique et les modalités de la représentation politique*, qui permettent de s'interroger notamment sur la structuration des problèmes publics et sur les incidences de la participation sur l'évolution des grands phénomènes où celle-ci se déploie : développement durable, égalité sociale, redistribution et solidarité, rapports science-société, libertés et élargissement des droits, aménagement urbain et métropolisation, mondialisation, etc. La place de la démocratie participative ou délibérative dans le fonctionnement de la démocratie représentative, les effets en retour sur l'institutionnalisation différenciée des divers dispositifs (les résistances que suscite le retour du tirage au sort, par exemple), les transformations induites dans les rapports des citoyens à l'élaboration de la loi et à la mise en œuvre du droit pourront être interrogés.
- *des effets culturels sur les représentations de la démocratie en tant que forme sociale*, et pas seulement en tant que régime politique, qui permettent de s'interroger sur les voies par lesquelles la démocratie participative ou délibérative peut déboucher sur plus de justice sociale. La manière dont la participation et la délibération installent dans l'espace public des arguments qui modifient le sens commun des acteurs et produisent une culture démocratique, dont elles remanient les usages publics de la raison, les conceptions de la société civile et les modes d'exercice de la citoyenneté, et transforment la représentation de la légitimité politique, du droit et de l'éthique pourront également faire l'objet de communications.

Le traitement de ces multiples interrogations appelle naturellement une confrontation pluridisciplinaire. L'ambition du Congrès est d'apporter grâce à l'échange pluraliste la plus grande contribution scientifique à ces questionnements transversaux aux divers domaines de mise en œuvre de la participation. Des propositions venant des diverses disciplines des sciences humaines et sociales sont donc attendues.

S'interroger sur les méthodologies de saisie des effets de la participation

L'appréhension des effets de la participation à ces différents niveaux, la saisie de leurs articulations, posent des problèmes méthodologiques que la journée d'étude entend également aborder. Il convient d'abord d'être attentif aux positionnements théoriques et normatifs puisque ceux-ci déterminent les effets auxquels on s'intéresse. Ainsi, la manière qu'ont les diverses disciplines d'envisager les questions du politique et de l'action publique, de leurs transformations contemporaines, ne sont pas sans conséquence sur ce qui est observé et sur les analyses produites. Effets sur la capacité d'action des individus ou des mouvements sociaux ; effets sur la gouvernabilité des collectifs et des territoires ; effets sur la décision, etc. : le positionnement et la focale adoptés tendent à mettre en évidence — et donc à laisser corrélativement dans l'ombre — certains effets plutôt que d'autres. Un des objets de la journée d'étude est donc de mieux saisir les contributions spécifiques de ces regards disciplinaires variés.

Il convient ensuite d'être attentif à la difficulté de l'exercice de généralisation, aux conditions de cumulativité des savoirs. Par exemple, bien qu'une perspective centrée sur les dispositifs

permette bien souvent d'identifier avec précision des effets propres à telle ou telle arène participative ou délibérative, elle présente le risque de surestimer son poids dans la fabrique de l'action publique, en l'isolant artificiellement des dynamiques décisionnelles et des modalités plurielles de l'action collective. Dans une perspective replaçant au contraire la participation dans la série des événements ramifiés d'une configuration d'action collective, toute tentative d'isolement des effets propres des procédures participatives devient plus délicate, et la part qui leur revient dans les transformations observées est souvent minorée. C'est donc à travers la multiplicité des variables dégagées que l'on peut éclairer des dynamiques conjointes à la participation, au-delà des discours et des effets attendus des dispositifs participatifs, et mesurer les effets respectifs de ce qui se passe avant, en même temps ou à côté des dispositifs institués.

Enfin, les positionnements disciplinaires sont variés sur la dimension évaluative de l'analyse des effets de la participation. Le Congrès propose d'ouvrir la discussion méthodologique sur la manière d'en saisir les conséquences, quand certaines approches méthodologiques à l'intérieur de disciplines s'engagent dans la création d'outils quantitatifs, alors que d'autres approches le refusent et prônent des comparaisons par cas en confrontant des configurations variées pour mettre à jour des invariants et formuler des hypothèses de causalité.

Modalités de soumission

Les chercheurs sont invités à soumettre une proposition de communication de **2 pages** (8.000 signes maximum) pour le **vendredi 20 mai 2011** au plus tard. Les propositions préciseront les axes thématiques de l'appel à communication auxquels elles se rapportent, et les enquêtes sur lesquelles elles s'appuient.

Les propositions de communication doivent parvenir **en version électronique au plus tard le vendredi 20 mai 2011** à : colloque-dep@ish-lyon.cnrs.fr

Le [Conseil scientifique du GIS](#) sélectionnera les propositions et organisera les sessions dans lesquelles elles seront présentées de manière à favoriser les échanges entre travaux relevant de disciplines distinctes et de perspectives de recherche contrastées. Les chercheurs sélectionnés devront faire parvenir le texte de leur communication le vendredi 7 octobre au plus tard pour mise à disposition des discutants et consultation par les congressistes.

Le **programme détaillé** de cette journée du Congrès sur les effets de la participation du public aux processus décisionnels sera publié sur le [site du GIS](#) le **20 juin 2011**.

Les actes de cette journée d'étude du vendredi 21 octobre seront publiés en ligne, sur le site Internet du GIS. Il sera donc demandé aux intervenants de remettre la version finale de leur communication pour le vendredi 2 décembre, au plus tard, afin de mettre en ligne les actes du Congrès avant la fin 2011.

D'autres formats de publication pourront être envisagés, notamment dans le cadre de la nouvelle revue *Participations* (éditée par De Boeck et, en ligne, sur [Cairn.info](#)) qui démarre avec le Congrès. Le n° 0 de la revue contiendra les exposés des deux journées sur l'état des savoirs, et sera diffusé gratuitement lors du Congrès.

JOURNÉE D'ÉTUDE DU 21 OCTOBRE 2011
LES EFFETS DE LA PARTICIPATION DU PUBLIC
AUX PROCESSUS DÉCISIONNELS

dans le cadre du Premier Congrès du GIS
Participation du public, décision, démocratie participative

Paris, EHESS, 18-21 octobre 2011

FORMULAIRE DE SOUMISSION DES COMMUNICATIONS

Auteur	Nom :	Prénom :
	Rattachement institutionnel :	
	Fonction (Pr, MDC, ATER, etc.) :	
	Adresse / Contacts :	
Titre de la communication		
Mots-clés		

RÉSUMÉ DE LA COMMUNICATION PROPOSÉE
(8 000 signes, ou 1 200 mots maximum)



